

II - SENSIBILITE ENVIRONNEMENTALE

DU SITE

I. IDENTIFICATION DE LA MASSE D'EAU CONCERNEE

I.1. Réseau hydrographique et bassin versant

Le ruisseau de Vallongue est un cours d'eau affluent de l'Argens à Châteauvert. Il présente un linéaire de 3.6 km environ et draine au droit de la confluence avec l'Argens un bassin versant d'environ 7.3 km².

Au droit de la zone aménagée, soit près de 3 km en amont de la confluence avec l'Argens, le sous bassin versant drainé par le ruisseau de Vallongue présente une superficie de 2.2 km² environ.



Figure 10 : Hydrographie et bassin versant (source : Etude hydraulique - Citéo, 2018)

I.2. Masse d'eau

Le cours d'eau de Vallongue n'est pas identifié comme une masse d'eau par le SDAGE RM, ni ne fait l'objet d'aucun suivi de la qualité de ses eaux.

Toutefois, il s'agit d'un affluent de l'Argens dont le code de la masse d'eau est **FRDR110** « **L'Argens de sa source au Caramy, l'Eau Salée incluse, l'aval du Caramy inclus** ».

II. IDENTIFICATION DES ESPACES NATURELS PROTEGES SUR LE SECTEUR

Le secteur impacté par le projet de renaturation du cours d'eau de Vallongue est **au sein du Site Natura 2000, Zone Spéciale de Conservation (par arrêté du 23/06/2014) FR9301626, « Val d'Argens »**.



Figure 11 : Identification du site Natura 2000 "Val d'Argens" (source : INPN)

Cette mesure de protection de type contractuelle a pour objectif de valoriser le fleuve Argens qui prend sa source à l'ouest du département et draine l'ensemble du centre Var. Il draine un système karstique et présente un régime permanent, lent, avec des eaux froides. Les ripisylves forment de belles forêts galeries diversifiées.

Le bon état de conservation général de son bassin versant permet le développement d'une grande diversité d'habitats et de peuplements, caractérisés par la présence de nombreuses espèces floristiques et faunistiques remarquables.

On retient globalement que le Val d'Argens présente un fort intérêt pour la préservation des chauves-souris. Diverses espèces sont présentes, dont certaines en effectifs importants. Outre les chauves-souris, le milieu forestier permet aussi par exemple la présence d'habitats potentiels pour accueillir certaines espèces de tortues comme la tortue d'Hermann.

La succession de milieux ouverts tels que les prairies ou vignes par exemple et de milieux plus fermés (forêt, ripisylve...) constitue une somme de conditions très favorables à la multiplication d'insectes.

La figure ci-dessous localise le site de travaux par rapport à la zone Natura 2000.

Au regard des caractéristiques du projet, et suivant la réglementation, une **évaluation des incidences sur le site Natura 2000 a été établie**.

Le périmètre d'étude est également frontalier de la zone d'inventaire suivante : la ZNIEFF de type II « Vallon Sourn » 83185100.

Il est à noter qu'il n'existe ni arrêté préfectoral de protection de biotope ni site classé à proximité du secteur d'étude.

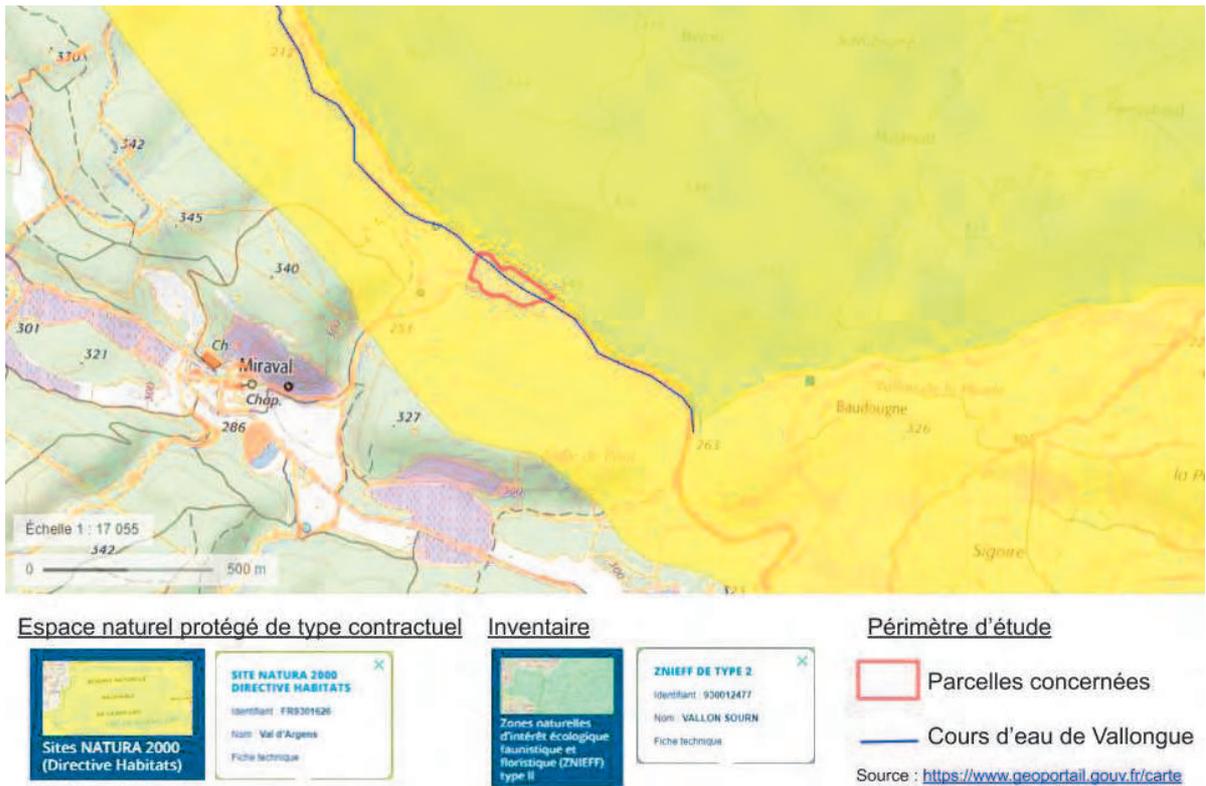


Figure 12 : Identification des espaces naturels protégés (source : géoportail)

III. LES HABITATS ET LES ESPECES IDENTIFIES DANS ET A PROXIMITE DU SITE D'ETUDE

III.1. Les habitats

Le périmètre proche du site d'étude présente 4 habitats naturels, dont trois sont reconnus d'intérêt communautaire au titre de la directive Natura 2000 (*source : Biotope, 2018*).

- les **boisements de chênes mixtes** sont situés aux abords immédiats du site et sont constitués **forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia** (Code N2000 9340). Les enjeux de conservation sont forts sur le Val d'Argens. L'habitat présente un degré de maturité élevé avec ambiance forestière favorable aux espèces forestières. Les menaces de cet habitat sont la destruction et la fragmentation élevée.

*=> Commentaires issus de l'évaluation Natura 2000 : cet habitat est localisé à 2 endroits sur l'aire d'étude : le premier en marge sud du site n'a pas été impacté par les travaux de défrichement préalable ; Le second longeant le petit cours a subi une destruction directe à la suite du dévoiement du cours d'eau sur environ 150 mètres. Un bosquet a aussi été détruit au centre du site. L'enjeu écologique de cet habitat sur l'aire d'étude **est considéré comme faible, le boisement étant peu mûre**. L'incidence de la destruction d'environ 870 m² (soit moins de 0,1 ha sur 3 506 ha au total sur le site Natura 2000) est donc considérée comme non significative.*

- Les **fourrés mixte – garrigue** sont constitués de **Matorrals arborescents à Juniperus** spp (Code N2000 : 5210) sont présents en limite Est du secteur d'étude. Les enjeux de conservation sont moyens sur le Val d'Argens. Il s'agit d'un habitat à dynamique colonisatrice aux dépens des pelouses. Il ne doit pas être favorisé mais conservé en mosaïque avec les pelouses.

=> Commentaires issus de l'évaluation Natura 2000 : Cet habitat n'a pas été impacté par les travaux réalisés, et ne le sera pas par les travaux à venir, ni par l'exploitation des vignes.

- Les **sources pétrifiantes avec formation de tuf** (Cratoneurion) (Code N2000 : 7220) en aval du site. Les enjeux de conservation sont très forts sur le Val d'Argens. Les menaces sont multiples (destruction mécanique, modification de la trophie des eaux, modification du régime hydrologique...) sur cet habitat aquatique fragile.

=> Commentaires issus de l'évaluation Natura 2000 : D'après le DOCOB et les observations faites lors de la prospection dédiée à l'Ecrevisse à pied blanc (le 02/08/2018), le milieu est connu en aval et peut subir un impact indirect lié au dévoiement du cours d'eau et à son éventuel changement de débit (notamment lors des forts épisodes pluvieux).

- Les deux autres habitats présents sur le site sont des **terrains en friche** et une **zone rudérale**. Ces zones correspondent à l'emprise des travaux réalisés précédemment et ne présentent pas d'enjeu de conservation. Il sera valorisé par le projet.

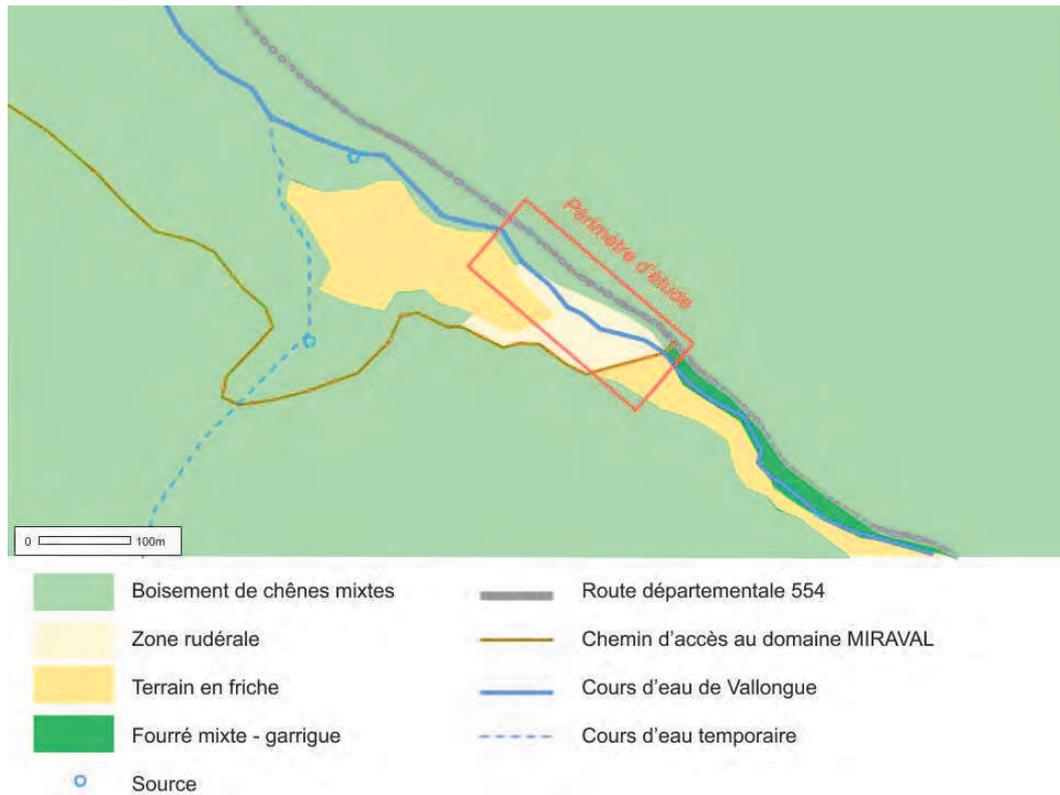


Figure 13: Habitats naturels à proximité de la zone d'étude (source : Evaluation des incidences Natura 2000 Biotope)

Photographies des alentours du site au mois d'août 2018

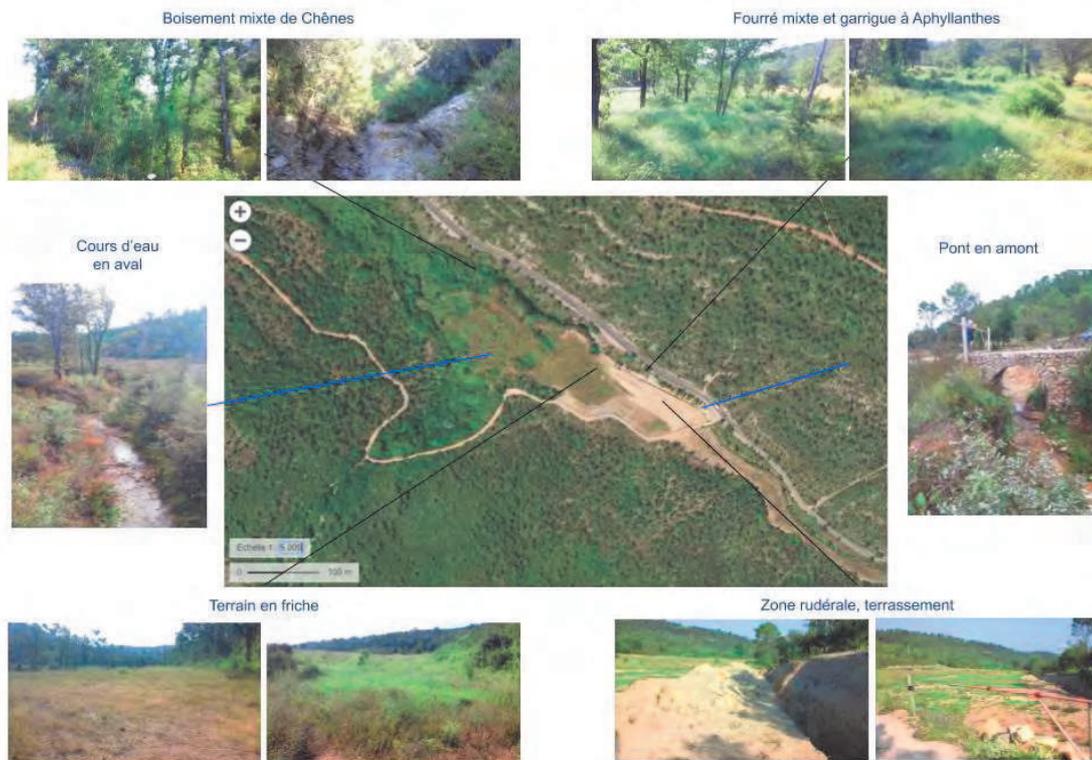


Figure 14 : Photographies des habitats à proximité du site d'étude (source : évaluation des incidences Natura 2000 Biotope)

III.2. Les espèces faunistiques

Les prospections de terrain réalisées dans le cadre de l'évaluation des incidences du projet sur le site Natura 2000 a permis de mettre en avant la présence, dans ou à proximité du site de certaines espèces reconnues d'intérêt communautaires auprès de la directive habitat, faune et flore.

▪ Les espèces faunistiques reconnues d'intérêt communautaire identifiées dans le site d'étude sont les suivantes :

- **Le Damier de la succise** (Code N2000 1065). Les enjeux de conservation sont moyens sur le Val d'Argens. Il s'agit d'un papillon de jour qui fréquente les prairies et les friches sèches et fleuries, sur sol calcaire. Sa période de vol se situe entre mai et juin, voire jusqu'au début du mois de juillet. Sa chenille se développe surtout sur la Céphalaire à fleurs blanches (*Cephalaria leucantha*) et dans de rares cas sur des centranthes.

*=> Commentaires issus de l'évaluation Natura 2000 : Espèce observée sur le secteur de Châteauvert / Correns d'après le DOCOB. Pointage SILENE à 600m en amont des parcelles étudiées (1994). L'espèce est **potentiellement présente** sur l'aire d'étude.*

- **Le Petit rhinolophe** (Code N2000 1303). Les enjeux de conservation sont moyens sur le Val d'Argens. Gîte dans les bâtiments et les cavités souterraines. Chasse en forêt. Présence plus marquée sur 3 secteurs en raison de la disponibilité en gîtes : Châteauvert / Correns, Cabasse / Le Thoronet, Le Muy / Roquebrune

*=> Commentaires issus de l'évaluation Natura 2000 : Espèce contactée à proximité et gîte à 1,5km. Absence de gîte sous l'aire d'étude. **Espèce possible en chasse/transit.***

- **Le Grand rhinolophe** (Code N2000 1304). Les enjeux de conservation sont forts sur le Val d'Argens. Affinité forestière (feuillus) et des paysages en mosaïques notamment espaces pâturés et haies. Gîte dans les bâtiments et les cavités souterraines. 3 colonies de mise-bas connues : Correns, Entrecasteaux et Roquebrune.

*=> Commentaires issus de l'évaluation Natura 2000 : Gîte connu à 1,5km. Absence de gîte sous l'aire d'étude. **Espèce possible en chasse/transit.***

- **Le Petit Murin** (Code N2000 1307). Les enjeux de conservation sont très forts sur le Val d'Argens. Colonie de reproduction connue à Vidauban. Pointages SILENE (2009) à moins de 3 km (commune de Correns). Présence liée aux milieux ouverts (prairies, garrigues, maquis).

*Espèce contactée à proximité du site d'étude (Vallon Sourn). Absence de gîte sous l'aire d'étude. **Espèce possible en chasse/transit.***

- **La Barbastelle d'Europe** (Code N2000 1308). Les enjeux de conservation sont moyens sur le Val d'Argens. Espèce forestière liée aux forêts de type primaire avec résineux, gîtant sous les écorces des arbres morts.

*=> Commentaires issus de l'évaluation Natura 2000 : Le site ne semble pas particulièrement favorable à cette espèce en termes de gîtes ; elle peut cependant fréquenter ponctuellement le site **en chasse/transit**, par exemple au-dessus des sources (milieux aquatiques forestiers).*

- **Le Minioptère de Schreibers** (Code N2000 1310). Les enjeux de conservation sont très forts sur le Val d'Argens. Colonie de reproduction connue à Vidauban. Strictement cavernicole. Fort rayon d'action (40 km). Chasse au-dessus des ripisylves et autour des lampadaires.

=> *Commentaires issus de l'évaluation Natura 2000 : Absence de gîte sous l'aire d'étude. **Espèce possible en chasse/transit.***

- **Le Murin à oreilles échanquées** (Code N2000 1321). Les enjeux de conservation sont forts sur le Val d'Argens. 3 colonies de reproduction connue : Correns, Entrecasteaux et Roquebrune. Chasse en forêts alluviales, fréquente aussi vergers, jardins, milieux bocagers... Gîtes d'estivage variés (mâles souvent en gîtes arboricoles), gîtes hivernaux cavernicoles. Rayon d'action réduit (6 km environ).

=> *Commentaires issus de l'évaluation Natura 2000 : Gîte connu à 1,5km. Absence de gîte sous l'aire d'étude. **Espèce possible en chasse/transit.***

- **Le Murin de Bechstein** (Code N2000 1323). Les enjeux de conservation sont forts sur le Val d'Argens. Espèce forestière (principalement forêts âgées avec mélange feuillus/résineux, chablis, bois mort...). Gîte dans les cavités arboricoles.

=> *Commentaires issus de l'évaluation Natura 2000 : Le site ne semble pas particulièrement favorable à cette espèce en termes de gîtes. Elle peut fréquenter ponctuellement le site **en chasse/transit dans les zones forestières.***

Il est à noter qu'un **gîte à chiroptères** potentiel a été identifié sous le pont en amont du secteur d'étude.

- Les prospections de terrains ont également été réalisées en aval au niveau des sources. Au sein de ces habitats, 3 espèces d'intérêt communautaires ont été identifiées.

- **L'écrevisse à pieds blancs** (Code N2000 1092). Les enjeux de conservation sont forts sur le Val d'Argens. Elle affectionne eaux claires peu profondes, fraîches et bien oxygénées, pourvues de nombreux abris (racines, blocs rocheux, herbiers...). Quelques reliquats de populations subsistent dans certains ruisseaux du Val d'Argens.

=> *Commentaires issus de l'évaluation Natura 2000 : Les prospections sur le site d'étude la nuit du 02/08/2018 ont permis de mettre en évidence une population d'Ecrevisse à patte blanche au niveau de deux sources. **Cette population semble en bon état de conservation mais demeure fragile** car la population est de petite taille et isolée.*

- **L'Agrion de mercure** (Code N2000 1044). Les enjeux de conservation sont forts sur le Val d'Argens. Cette espèce est indicatrice de la qualité des cours d'eau. 2 observations d'un petit nombre d'individus sur la partie haute du Val d'Argens d'après le DOCOB.

=> *Commentaires issus de l'évaluation Natura 2000 : La présence de cette espèce **ne peut être exclue au niveau des sources, bien que les faciès aquatiques soient essentiellement ombragés.***

- **Le Lucane cerf-volant** (Code N2000 1083). Présence potentielle sur le site Val d'Argens d'après le DOCOB : biotope favorable bien présent sur le Val d'Argens (vieilles forêts, chênes...) mais espèce non encore contactée malgré les citations dans la bibliographie (sans localisation précise).

=> Commentaires issus de l'évaluation Natura 2000 : Bien qu'aucun arbre particulièrement favorable n'ait été observé sur l'aire d'étude, cette espèce est considérée comme présente au niveau des vieux chênes. **Les restes d'un individu prédaté ont été retrouvés au niveau d'une source en aval (à environ 200 m).**

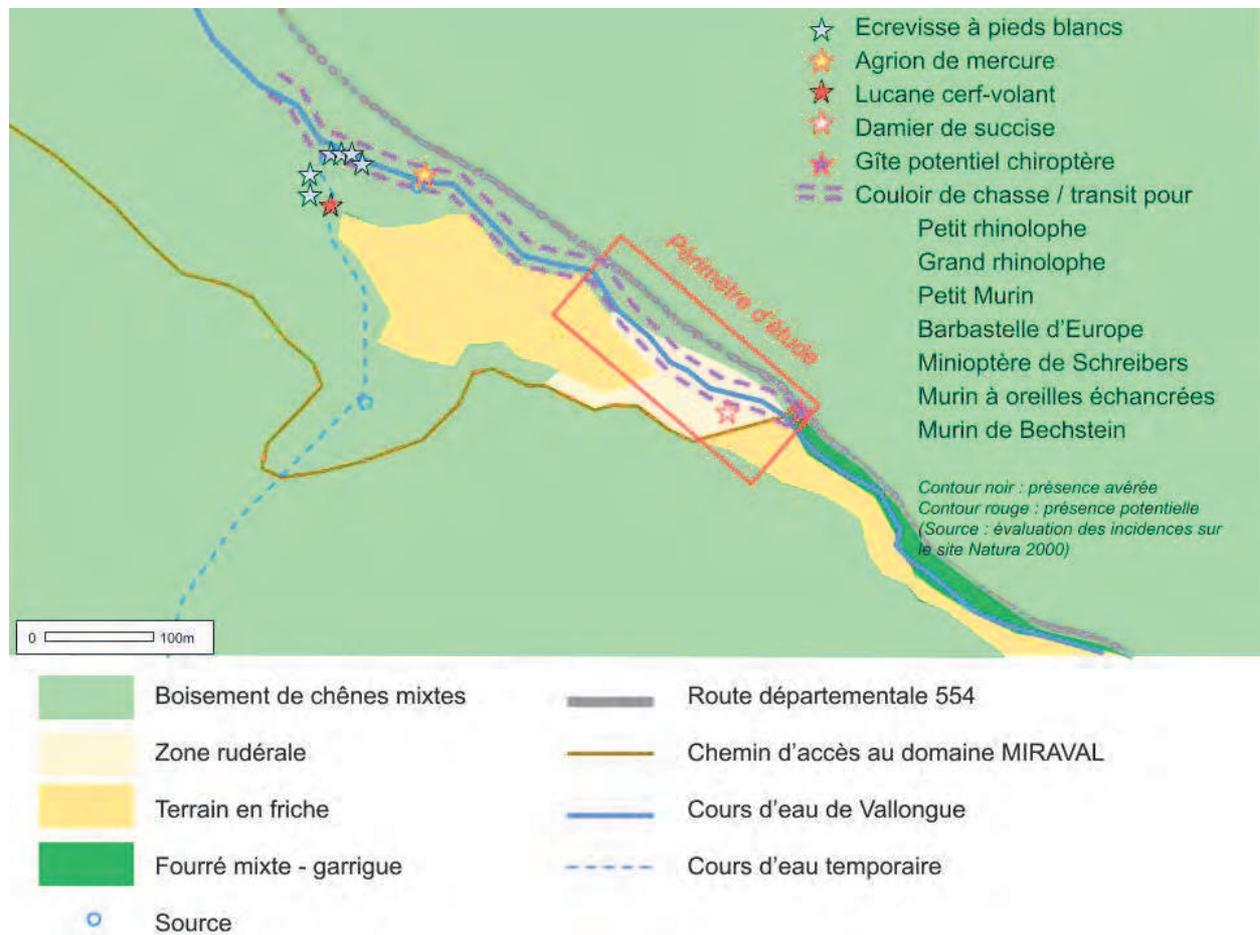


Figure 15 - Localisation des espèces faunistiques dont la présence est avérée ou supposée (source : évaluation des incidences Natura 2000)

IV. SYNTHÈSE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

IV.1. Synthèse des enjeux sur la masse d'eau

Considérant l'emprise et l'ampleur du projet au regard de la masse d'eau, les enjeux sont faibles.

Les enjeux piscicoles sont absents sur le secteur.

IV.2. Synthèse des enjeux relatif aux habitats, à la faune et à la flore

▪ Sur site

Habitat / Espèce	Enjeux
Les boisements de chênes mixtes - Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia	FAIBLE
Les fourrés mixte – garrigue - Matorrals arborescents à Juniperus spp	FAIBLE
Terrains en friche	FAIBLE
Zone rudérale	FAIBLE
Gîte potentiel à chiroptère sous le pont en aval	FORT
Couloir de chasse et de transit pour <ul style="list-style-type: none"> - Minioptère de Schreibers - Murin à oreilles échancrées - Murin de Bechstein - Grand rhinolophe - Petit Murin - Barbastelle d'Europe 	FORT
Damier de la succise	FAIBLE

▪ A proximité du site

Habitat / Espèce	Enjeux
Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)	FAIBLE
Ecrevisse à pieds blancs (aval du site)	MOYEN
Agrion de mercure	FAIBLE
Lucane cerf-volant	FAIBLE